



Syndicat Intercommunal Scolaire Voisenon - Montereau-sur-le-Jard Comité Syndical du 6/12/2017- Compte-rendu de séance

Comité syndical réunit en salle de conseil Mairie de Voisenon

Début de séance : 19 h

Syndicat Scolaire :

Président : M. SAVINO

Vice Président :

Elus titulaires :

Voisenon : J. LELOUP – K MACADOUX

Montereau-sur-le-Jard : statutairement nommés

Mr Christian HUS Maire de Montereau sur le jard

Mme Marion De Paix de Cœur 1ere adjointe Mairie de Montereau sur le Jard

Titulaires Absent excusé :

Elus suppléants :

Voisenon : J AUPY

Montereau-sur-le-Jard :

Suppléant absent excusé : S GONZALEZ J AGUIN

Secrétaire du syndicat : Mme SUARES Jocelyne (absente)

INVITES :

- ECOLES :
- PERI-SCOLAIRE :
- PARENTS D ELEVES :

Excusés :

Secrétaire de séance : Jacques LELOUP

Il rappelle l'ordre du jour les points suivants :

Par convocation du 28 novembre 2017 en réunion publique du 6 décembre 2017 à 19h en Mairie de Voisenon

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil syndical du 30 aout 2017
2. Installation des nouveaux Conseillers Syndicaux
3. Election du Vice-président du Comité Syndical

Point 1 : Il est proposé l'adoption du PV du CS du 30 aout 2017.

Aucune observation adoptée à l'unanimité.

Mme de Paix de Cœur fait remarquer que les compte rendu des 30 octobre et 20 novembre n'ont pas fait l'objet de validations ni de signatures au registre.

Le Président informe qu'ils seront présentés au prochain Comité ainsi que le registre de signatures.

Point 2 : Installation des nouveaux Conseillers Syndicaux suite aux démission des conseillers titulaires et suppléants de la commune de Montereau ainsi que la carence de candidats lors du dernier conseil municipal de Montereau, suivant délibération et conformément aux statuts du syndicat Le maire et son premier adjoint sont nommés d'office au poste de conseiller titulaires pour représenter la commune ; l'assemblée décide à l'unanimité d'installer Mr Christian HUS Maire de Montereau sur la jard et Mme Marion de Paix de Cœur 1^{ère} Adjointe aux poste de Conseiller Syndicaux du RPI afin de représenter la commune de Montereau sur la Jard.

Point 3 : Election du nouveau vice-président un seul candidat Mr Christian HUS élu par 4 voix pour 1 abstention.
Mr Christian HUS est installé vice-président du Syndicat scolaire Voisenon Montereau sur le jard

La séance est levée à 19h 15

Comité syndical réunit en salle de conseil Mairie de Voisenon

Début de séance : 19 h 30

Syndicat Scolaire :

Président : M. SAVINO

Vice-Président : Christian HUS

Elus titulaires :

Voisenon : J. LELOUP – K MACADOUX

Montereau-sur-le-Jard : Mme M. de Paix de Cœur

Elus suppléants :

Voisenon : J AUPY

Suppléant absent excusé : S GONZALEZ J AGUIN

Secrétaire du syndicat : Mme SUARES Jocelyne (absente)

INVITES :

- ECOLES :
- PERI-SCOLAIRE :
- PARENTS D ELEVES :

Excusés :

Secrétaire de séance : Jacques LELOUP

Il rappelle l'ordre du jour de la seconde convocation les points suivants :

Par convocation du 28 novembre 2017 en réunion publique du 6 décembre 2017 à 19h 30 en Mairie de Voisenon

Ordre du jour :

Point 1 : Attribution de l'indemnité de conseil allouée au trésorier payeur général pour l'exercice 2017

Vote favorable par 4 voix pour 1 abstention

Point 2 : Modification du règlement intérieur ALSH centre d'accueil et d'animation CAA

Vote favorable par 4 voix pour 1 abstention

Point 3 : Adhésion à la convention de gestion d'assurance-groupe auprès du centre de gestion de Seine et marne.

Après quelques demandes de confirmation sur les cotisations et surtout avoir confirmation de la cotisation annuelle par type de fonctionnaire.

Vote favorable à l'unanimité

Point 4 : Indemnité pour l'accompagnatrice de la classe de mer 2017

L'indemnité attribué a Mme HOUAROU pour l'accompagnement des enfants en classe de mer 2017 est de 459.10 € brut il est à vérifier si cette indemnité n'a pas déjà été réglée en octobre 2017.

Vote favorable à l'unanimité

Point 5 : Subvention 2017 aux coopératives scolaires du RPI

Les subventions 2017 Auriol 5 classes à 324 € soit 1620.00 €

Duport 3 classes à 324 € soit 648.00 €

Subvention lait Duport soit 259.00 €

Il est demande de vérifier les bases de calcul et les textes régissant ce type de subventions.

Vote favorable à l'unanimité

Questions diverses :

Le Président informe qu'une réunion doit se tenir avant le 20 décembre pour prendre des délibérations modificatives des dépassements budgétaires afin de permettre au trésorier payeur de régler et enregistrer les modifications de dépenses et recettes ainsi que les opérations d'amortissements des investissements.

Mr LELOUP demande une situation comptable avant cette réunion et demande si une nouvelle secrétaire est en place ? Mr le président informe qu'il attend la réponse de la secrétaire présumée.

Mme de Paix de Cœur demande qui met en place le sapin à la cantine Mme MACADOUX informe que le syndicat fourni seulement les sapins des classes et qu'ils sont disponibles et livrés par les ouvriers municipaux.

Il est demandé au CAA de s'occuper du sapin de la cantine.

Mme de Paix de Cœur demande pourquoi les menus ne sont pas affichés et qui élabore les menus. Mme MACADOUX informe qu'il n'y a plus de commission « menus » avec ELIOR. Mme de Paix de Cœur demande que soit adressé un courrier pour qu'une communication soit faite sur les menus ainsi que la mise en place d'une

commission cantine avec la participation du CAA et du syndicat afin de permettre l'affichage sur les sites internet des Mairies.

Mr le président informe d'une réunion avec ELIOR le 14 décembre à 15h.

Mme de paix de Cœur informe de la réunion du PPMS et regrette l'absence des équipes du CAA seul Adrien était présent. Elle demande la présence obligatoire de l'ensemble de l'encadrement du CAA et que cette obligation soit indiquée sur les fiches de postes.

La séance est levée à 20 h 10

Questions ouvertes au public :

Les parents d'élèves et les directrices regrettent l'absence des encadrants du CAA aux actions de sécurité des enfants pour l'entraînement en cas de risques.

Mme RAIMBAULT demande un PPMS spécial CAA et de l'associé d'office aux écoles.

Ainsi que la participation a tous les exercices de sécurité compris incendie.

Il est demandé la mise à jour des fiches de postes pour l'ensemble du personnel du syndicat ainsi que du CAA.

Il est demandé un cas d'absence y a-t-il possibilité de consulter les adresses mails du CAA et du syndicat. Pour le CAA ils travaillent en binôme entre la directrice et l'adjoint ; pour le syndicat il s'agit de la secrétaire et de Karine MACADOUX.

Mme MACADOUX demande aux parents d'élèves d'informer le CAA et pas le Président lorsqu'ils veulent déjeuner à la cantine.

Les parents d'élèves informe du contrôle qu'ils ont fait à la cantine et que l'ensemble est correct tant en quantité qu'en qualité.

Le président informe qu'il convoquera la directrice et les membres du CAA pour faire un point stratégique.

La directrice de l'Ecole J AURIOL demande la fourniture d'une quinzaine de chaises supplémentaire et le remplacement du vidéo projecteur d'une des classes.

La directrice de l'Ecole C DUPORT demande ou en est la prise en charge de l'assurance des tapis défectueux, une communication des rendez-vous avec les services de l'état pour l'obtention de compléments d'accueil.

La séance est levée à 20 h 50